



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
13/09/2021

Dossier complet le :
13/09/2021

N° d'enregistrement :
2021-5622

1. Intitulé du projet

Projet d'hydraulique agricole. Agrandissement d'une réserve d'eau pour irrigation de cultures spécialisées. déconnexion d'un cours d'eau actuellement sur plan d'eau.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA LE BOIS ROUSSEAU

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Nicolas JAUFFRIT

RCS / SIRET

4 0 8 | 7 7 2 | 8 7 9 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16c : projet hydraulique agricole y compris projet d'irrigation et de drainage de terres - Prélèvement en ZRE	16 a) projet > 100 ha irrigués: NON CONCERNE 16 b) Zone Humide: NON CONCERNE 16 c) Prélèvement > 8 m3 en ZRE: CONCERNE (Le volume sera incluse dans le plan de répartition de l'OUGC. Dans ce cas l'EPMP) Opérations soumises à déclaration en application des articles L.214-1 à 214-3 du code de l'environnement. (rubriques 1.3.1.0 - 3.2.3.0) Travaux nécessitant une déclaration préalable au titre de l'article R421-23-(f)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Affouillements et exhaussements pour agrandissement d'une retenue d'eau à des fins d'irrigation de cultures spécialisées (pomme de terre et mogette).

Prélèvement hivernal via dérivation d'une partie des eaux du futur ruisseau déconnecté à proximité.

La retenue actuellement connectée à un cours d'eau sera déconnectée en parallèle de l'agrandissement. Un nouveau tronçon caractéristique d'un cours d'eau sera dimensionné. Cette déconnexion tiendra compte de l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 définissant les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique 3.3.5.0.

Un réseau de distribution est existant et la réserve actuelle représente un volume de 32 000 m3. L'étang est aujourd'hui utilisé pour l'irrigation.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'irrigation s'intègre dans un projet global de l'exploitation polyculture élevage.

La SCEA LE BOIS ROUSSEAU est actuellement irrigante. Les parcelles cultivées sont équipées de canalisations d'approvisionnement.

Après analyse des besoins, 40 ha seront irrigués annuellement : 10 ha de maïs, 10 ha de ray grass semence, 10 ha de moquette et 10 ha de pommes de terre.

Le volume total à mobiliser est estimé à partir du besoin moyen enregistré pour des cultures irriguées dans le département et de la surface exploitée, soit pour le projet, un volume avoisinant 40 000 m³ (1200 m³/ha).

L'apport d'eau aux stades sensibles des cultures permettra d'assurer un rendement suffisant. L'enjeu pour l'exploitation est de développer des cultures spécialisées à plus forte valeur ajoutées comme la pomme de terre. Les moquettes sont aussi envisagées.

L'intérêt du projet consiste à stocker l'excédent d'eau hivernale sur le bassin versant, pour effectuer un apport en eau durant la période d'étiage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Curage de l'étang (une demande de curage sera déposée à la DDTM de la Vendée)
 - Affouillement (une étude technique déterminera la profondeur de l'approfondissement)
 - Élargissement de l'étang
 - Rehausse des digues
 - Extraction et mise en place de l'argile pour solidifier les digues.
 - Compactage (technique dite "pied de mouton") des matériaux constitutifs de la réserve et des digues.
 - Nivellement du fond de réserve et des talus.
- Les aménagements nécessaires au fonctionnement et à la sécurité suivant la réglementation en vigueur (surverse, vidange...) sont déjà en place.
- Le local technique et le système de pompage sont déjà en place.
 - Création d'un tronçon caractéristique d'un cours d'eau permettant la déconnexion du ruisseau aujourd'hui connecté au cours d'eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- observation et surveillance de routine
- transcription des informations
- suivi approfondi lors de la première mise en eau (surveillance des étapes de remplissage)
- entretien courant durant l'année, de la réserve, des talus et alentours
- remplissage de la retenue via les eaux de drainage, de ruissellement du bassin de la retenue et prélèvement dans le cours d'eau (durant les périodes autorisées)
- utilisation de l'eau stockée durant la campagne d'irrigation
- régulation des nuisibles

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration, au titre de la loi sur l'eau.

Déclaration préalable de travaux, au titre du code de l'urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie plan d'eau actuel	8 520 m ²
volume plan d'eau actuel	13 000 m ³
superficie du projet	12 000 m ²
volume de stockage*	45 000 m ³
hauteur de digue maximum	8 m
longueur de digue totale	500 m
(*valeurs portant sur une estimation, les grandeurs définitives seront déterminées par l'étude technique.)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit : Le Bois Rousseau
85500 Saint-Paul-en-Pareds

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0 ° 9 4 ' 9 9 " 96 Lat. 4 6 ° 8 2 ' 4 1 " 22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Sans objet

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à une distance d'environ 500 m de la ZNIEFF la plus proche. Référence : ZNIEFF de type 1 --> COLLINES VENDÉENNES, VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE (Identifiant national : 520616288)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon La carte de pré-localisation de la DREAL, Aucune zone humide se trouve sur le périmètre de l'élargissement de l'étang. Des prospections terrain permettront de définir précisément les zones humides sur le périmètre du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du projet est couverte par le PPRi du Lay Amont. Le projet ne se situe pas dans le périmètre d'un zonage d'aléa.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en ZRE. Un volume hivernal est autorisé sur le bassin versant du Lay. Les prélèvements sont gérés par l'OUGC (Etablissement Public du Marais Poitevin). Une demande sera faite annuellement par le pétitionnaire pour l'attribution du volume.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 14 kml du site Natura 2000 le plus proche : FR5212011 - Plaine calcaire du sud Vendée
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remplissage de l'étang par dérivation se fera en période hivernale. (du 1er novembre au 31 mars). En dehors de cette période, la retenue sera déconnectée du milieu naturel. La création d'un lit artificiel permettra de déconnecter le ruisseau actuellement sur le plan d'eau. Après demande du pétitionnaire, un volume d'eau sera délivré par l'OUGC.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet tiendra compte des éléments naturels environnant. Aucune haie ou arbre ne sera supprimé. La déconnexion du ruisseau permettra d'améliorer la continuité écologique de ce dernier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 33 km du site Natura 2000 le plus proche (FR5212011 - Plaine calcaire du sud Vendée)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'agrandissement se fera sur une prairie agricole actuellement utilisé en prairie par le pétitionnaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique modéré Risque radon fort Risque météorologique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, le chantier pourra être source de bruit. Le chantier sera ouvert aux heures ouvrables, durant 1 mois à 1 mois 1/2. (Pelleteuse-tracteur)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les terrassements pour la mise en place de la réserve pourront engendrer des vibrations négligeables.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le trop plein d'eau éventuel sera dirigé vers le milieu naturel, via la surverse. Des vidanges pourront être effectuées, soit pour la maintenance, soit pour la sécurité. Ces opérations seront déclarés aux services DDTM et devront répondre à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les services de la DRAC seront consultés au titre de l'archéologie préventive.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité agricole. La parcelle projet est actuellement cultivée et/ou pâturée . La SAU sera diminuée d'autant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le choix d'agrandir et de recalibrer un étang déjà existant permet de n'engendrer aucun effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine.

Le projet n'est pas soumis aux classes barrages (rubrique 3.2.5.0 du Code de l'environnement).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments fournis, le projet ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale :

L'emprise de l'agrandissement se fera sur une parcelle en prairie.

La déconnexion du ruisseau permettra de rétablir la continuité écologique.

Des volume d'eau sont toujours disponible sur le bassin du Lay et sont délivré par l'Etablissement Public du Marais Poitevin.

Le dossier d'incidence démontrera la compatibilité avec le SDAGE et le SAGE.

Des sondages ainsi qu'une étude technique permettront de déterminer la faisabilité du projet.

Le site projet a fait l'objet d'une visite des services de la DDTM de la Vendée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de pré-étude

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus





Fait à

La Roche-sur-Yon

le,

13/09/2021

Signature

Bon pour accord

Bon pour accord


ir le cadre ci-dessus